

Le 11 décembre 2019.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Faculté de médecine**

**Procès-verbal
du Conseil d'UFR du 24 octobre 2019**

SOMMAIRE

- I. **Approbation du PV du 26 septembre 2019 - Vote**
Rapporteur : Pierre Wolkenstein
..... page 5.
- II. **Présentation des Commissions Pédagogiques de l'UFR - Information**
Rapporteur : Orianne Wagner-Ballon
..... page 5.
- III. **Commission « Être étudiant » : Dispositif - Vote**
Rapporteur : Laurence Caeymaex
..... page 6.
- IV. **DEM : Arrêtés de jury des études médicales et masters - Vote**
Rapporteur : Orianne Wagner-Ballon
..... page 7.
- V. **DUFMC : Bilan séminaire - Information**
Rapporteurs : Barbara Hersant et Pascal Andujar
..... page 9.
- Vbis. **DUFMC : Création d'un DU - Vote**
Rapporteur : Laure Beauvilliers
..... page 10.
- VI. **Association Cristolienne des Arts : Bilan et projets - Information**
Rapporteur : Benjamin Bunel
..... page 11.
- VII. **ECNi : Résultats 2019 - Information**
Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine
..... page 11.

VIII. Enseignants invités : Nouvelle procédure – Information
Rapporteur : Aurélie Cauet-Sitter

..... page 12.

IX. Point d’information sur la rénovation de la faculté – Information
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

..... page 13.

X. Questions diverses : CPER
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

..... page 13.

Membres présents :

Mmes Guiliana Amaddeo, Caroline Barau, Françoise Botterel, Laurence Caeymaex, Sylvie Viallefond-Coupry, Virginie Escabasse, Julie Fabre, Emilie Ferrat, Martine Garrigou, Sophie Lanone, Laurence Lenoir-Labrevois et Oriane Wagner-Ballon.

MM. Nicola De'Angelis, Florent Eymard, Olivier Ferraud, Charles-Henri Flouzat-Lachaniette, Stéphane Herbaud, Stéphane Jamain, Edouard Lecarpentier Pascal Lim, Romain Sarda et Pierre Wolkenstein.

Membres représentés :

Mmes Florence Canoui-Poitrine et Jeannick Lelagadec.

MM. Vincent Audard, Hervé Hagège, Michel Ikka, François Lemonnier, Jean-Christophe Lourme, Armand Mekontso-Dessap, Olivier Patey et Frédéric Relaix.

Membres non représentés, non excusés :

Mmes Anne-Catherine Bachoud-Lévi, , Elise Boureau, Julie Fournier et Sarah Karam.

MM. Léo Etronnier, Quentin Janot et Liova Yon.

Invitées présentes :

Mmes Laure Beauvilliers, Aurélie Cauet-Sitter, Sophie Dupuis, Géraldine Esteva-Tixier et Marie-Christine Pacouret.

I. Approbation du **PV du 26 septembre 2019** – **Vote**

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 26 septembre 2019 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II. Présentation des **Commissions Pédagogiques** de l'UFR - **Information**

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

Annexe 1

Oriane Wagner-Ballon, vice-doyenne à la pédagogie, informe l'assemblée de l'existence de différentes commissions pédagogiques sur le site. Tout d'abord, elle présente le comité pédagogique anciennement appelé « commission de pédagogie ». Elle en liste les membres (diapositive n°2).

Elle rappelle aux membres du conseil, les responsables pédagogiques par année (diapositive n°3).

12 commissions rythment la vie pédagogique de l'UFR, elle en présente les responsables pour chacune :

- Commission des stages et des gardes trimestrielle : Pr Marc Michel & Pr Nicolas De Prost
- Commission « Evaluation des stages » annuelle : Pr Nicolas De Prost
- Commission « Evaluation des enseignements DFASM 1 et 2 » trimestrielle : Dr Caroline Barau
- Commission « Suivi pédagogique des étudiants » : Oriane Wagner-Ballon et chaque responsables d'année.
- Commission « Accueil et accompagnement des étudiants » :
 - Tutorat séniorisé : Pr Pascal Andujar
 - Transferts (flux entrant et sortant) annuelle : Prs Oriane Wagner-Ballon, Françoise Botterel ou Vincent Audard
 - Accueil des étudiants des DOM-TOM : Prs Oriane Wagner-Ballon, Vincent Audard et Dr Sébastien Mulé.
 - Accueil des étudiants « passerelliens » : Prs Oriane Wagner-Ballon, Françoise Botterel et Dr Sébastien Mulé
 - Suivi des candidatures PACES & AlterPACES : Dr Jeanne Tran Van Nhieu
 - Parcours d'excellence (double cursus) : Prs Sophie Hüe, Piotr Topilko et Dr Laurent Boyer
- Commissions pour aides financières (Bourses et CESP) annuelles : Prs Oriane Wagner-Ballon, Françoise Botterel ou Sébastien Gallien
- Commission des épreuves facultaires
 - Bureau docimologie PACES : Dr Jeanne Tran Van Nhieu
 - Bureau docimologie DFGSM : en attente
 - Bureau docimologie DFASM 1&2 : Pr Vincent Audard
 - Bureau docimologie DFASM3 : Prs Vincent Audard et Philippe Le Corvoisier
 - ECNi Blanches franciliennes : Pr Nicolas De Prost
 - ECOS : Pr Nicolas Mongardon
- Commission « Service sanitaire » : Prs Florence Canoui-Poitrine, Laurence Compagnon, Pascal Andujar, Sébastien Gallien

- Commission « Simulation/apprentissage des gestes techniques & Sémiologie » : Dr Guillaume Carteaux et Pr Mehdi Khellaf)
- Commission « Innovation pédagogique et numérique » : Dr Caroline Barau et Pr Sébastien Gallien
- Commission « Formations Master 1 et 2 » : Pr Sophie Hüe
- Commission de « l'être étudiant » : Dr Laurence Caeymaex
- Commissions « IFSI » : Dr Caroline Barau et Dr Jean-Winoc Decousser

Pour finir, elle explique qu'un document réalisé par Marie-Christine Pacouret, regroupant toutes les commissions et leurs missions, sera communiqué et mis à disposition de la communauté.

Le doyen ajoute que la pédagogie est en reconstruction notamment avec les différentes réformes en cours sur tous les cycles d'études et l'universitarisation des paramédicaux. La pédagogie et la recherche sont la priorité de l'établissement.

III. **Commission « Être étudiant » : Dispositif – Vote** **Rapporteur : Laurence Caeymaex**

Annexe 2

Laurence Caeymaex, présidente de la commission de « l'être étudiant » présente aux conseil.ler.ère.s, les membres de la commission et les différentes propositions d'actions qui seront menées.

Au vu de la situation préoccupante des étudiant-e-s en santé, plusieurs propositions avaient été faites par le ministère suite au rapport du Dr Donata Marra afin d'aider les étudiant-e-s en santé en difficulté.

Le choix de la faculté s'est porté sur la création d'une commission de « l'être étudiant », il y a quelques mois. La commission s'est réunie à plusieurs reprises et s'est fixée certaines priorités avec mises en place de solutions.

Elle tient à présenter de nouveau quelques chiffres du Dr Marra (Diapositive n°3) :

- Idées suicidaires : 10%
- Crises d'angoisse : plus de 30%
- Consommation d'anxiolytiques : plus de 20%

Un sondage a été mené par les élu.e.s étudiant.e.s auprès des DFGSM et DFASM, elle en présente les résultats pour les :

- Idées suicidaires,
- Expériences d'évènement traumatisant au cours du cursus
- Expériences de harcèlement lié au cursus médical

Le constat est que les externes présentent plus de difficultés que les DFGSM (diapositive n°4). Elle précise que beaucoup plus de filles ont répondu à l'enquête ce qui a fait ressortir le thème du harcèlement.

La conclusion de cette enquête est que 55% des étudiant-e-s ont répondu favorablement à la consultation d'un.e professionnel.le en santé mentale.

Elle revient sur un schéma qu'elle avait présenté à l'assemblée sur les problématiques rencontrées par les étudiant.e.s (diapositive n°5).

De ces problématiques, la commission propose de travailler sur 3 volets (diapositive n°6) :

- Les soins psychiatriques : repérage, évaluation et orientation
- La prévention : Ce volet demandera une mise en place plus longue. Le but est de mener des réflexions sur le bien-être de l'étudiant.e au quotidien.
- La santé globale : une consultation en médecine générale pour les étudiant-e-s en médecine existe déjà. Le souhait est d'augmenter le nombre de ces consultations.

Le dispositif proposé pour le volet « soins psychiatriques » est constitué de 2 parties :

1- Les situations avec un besoin de prise en charge psychologique ou psychiatrique : Les étudiant.e.s auront 3 lieux de consultations en tout anonymat. Des psychiatres et des psychologues accueilleront les étudiant-e-s sur des créneaux spécifiques soit à l'hôpital Henri Mondor, à la Maison de l'Ado à Créteil et à la maison de la santé de l'UPEC. La prise de contact peut se faire par mail ou par téléphone. Ils seront considérés comme des patients (diapositive n°7).

2- Les situations de psychiatrie d'urgence : un numéro d'urgence de la psychiatrie de garde de l'hôpital Henri Mondor est à la disposition de toute personne témoin de situation d'urgence psychiatrique.

Orianne Wagner-Ballon demande comment les étudiant.e.s seront-ils/elles informé.e.s de ce dispositif et comment l'équipe pédagogique aura-t-elle connaissance de la consultation prise par l'étudiant.e.

Laurence Caeymaex répond qu'une diffusion sera faite aux étudiants via Cristolink et concernant l'information à l'équipe pédagogique, cela relève de la décision de l'étudiant d'en informer ou non l'équipe pédagogique.

Le doyen ajoute qu'il était très important d'agir et que les lieux de prise en charge soient en dehors de la faculté et neutres.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. **DEM** : Arrêtés de jury des études médicales et masters – **Vote**
Rapporteur : Orianne Wagner-Ballon

Annexe 3

Orianne Wagner-Ballon, vice-doyenne à la pédagogie, présente aux conseiller-ère-s la liste des membres du jury par année de formation.

Pour la PACES, les membres du jury sont :

- Le président : Pierre Wolkenstein
- Les membres universitaires :
 - o Etienne Audureau
 - o José Cohen
 - o Emmanuel Itti
 - o Jean-Pascal Lefaucheur
 - o Sylvain Loric
 - o Bijan Ghaleh Marzban
 - o Jean-Marc Baleyte
 - o Jeanne Tran Van Nhieu

- Oriane Wagner-Ballon
- René Yiou
- Un représentant de chaque filière :
 - Hélène Chardin - Faculté de Chirurgie Dentaire de Montrouge
 - Robert Garcia - Faculté de Chirurgie Dentaire de Paris
 - Jean-Marc Delafontaine - Faculté de Pharmacie à Chatenay-Malabry
 - Brigitte goichon - Ecole de Sage-femme de Saint-Antoine
 - Arnaud Le Labourier - Institut de Formation en Ergothérapie de l'UPEC
 - Isabelle Aboustait-Arnould - Institut de Formation en kinésithérapie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (publique)
 - Daniel Michon - Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation de Saint-Maurice (publique)
 - Jean-Jacques DEBIEMME - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de l'Ecole d'Assas (privée)
 - Jean-Louis Gaudron - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie CEERRF (privée)
 - Jacques Monet – Ecole de Kinésithérapie de Paris ADERF (privée)
 - Pierre Portero - Ecole de Kinésithérapie de l'UPEC (en cours d'agrément)

Pour la PACES adaptée et l'AlterPACES les membres du jury sont :

- Présidente et représentante Médecine : Jeanne Tran Van Nhieu
- Suppléante : Oriane Wagner-Ballon
- Représentante Odontologie : Hélène Chardin
- Représentant Pharmacie : Jean-Marc Delafontaine
- Représentante Maïeutique : Brigitte Goichon
- Enseignante de la Faculté des Sciences et technologie : Agathe Tarze
- Représentante d'associations d'usagers du système de santé : Suzette Fernandes
- Personnalité qualifiée extérieure à l'université : Jean-Noël Lepront
- Maître de Stage des Universités (MSU) : Médecin généraliste
- Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle : Patricia De Jesus Dos Santos
- Professeur de pédopsychiatrie de la Faculté de Médecine : Jean-Marc Baleyte

Pour le DFGSM 2 et 3, les membres du jury sont :

- Présidente : Françoise Botterel
- Membres universitaires :
 - Caroline Barau
 - Oriane Wagner-Ballon

Pour le DFASM 1 et 2 les membres du jury sont :

- Président : Vincent Audard
- Membres universitaires :
 - Nicolas De Prost
 - Oriane Wagner-Ballon

Pour le DFASM 3 les membres du jury sont :

- Président : Philippe Le Corvoisier
- Membres universitaires :
 - Emilie Sbidian
 - Oriane Wagner-Ballon

Pour le master 1 Biologie Santé, les membres sont :

- Président : Fouad Lafdil
- Membres universitaires :

- Sophie Hüe
- Yamina Hamma-Kourbali

Pour les masters 2 Biologie Santé, les membres sont :

- Présidente : Sophie Hüe
- Membres universitaires :
 - Véronique Godot
 - Mario Ollero

Pour le master 1 Santé, les membres sont :

- Présidente : Florence Canoui-Poitrine
- Membres universitaires :
 - Julien Le Breton
 - Pascal Andujar

Pour les masters 2 Santé, les membres sont :

- Présidente : Florence Canoui-Poitrine
- Membres universitaires :
 - Barbara Dufour
 - Jean Marty

Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

V. **DUFMC : Bilan séminaire – Information**
Rapporteurs : Barbara Hersant et Pascal Andujar

Annexe 4

Pascal Andujar, chargé de mission pour la formation continue, expose le contexte. Un séminaire a eu lieu le samedi 5 octobre au cours duquel les enjeux ont été exposés. Il les présente aux membres du conseil.

Il explique, tout d'abord que la formation continue a subi une évolution importante. Elle s'ouvre, se décloisonne et propose aujourd'hui des formations de masse grâce au e-learning (diapositive n°2).

Il s'agit également d'une volonté de nos politiques de développer au niveau national la formation continue pour toutes les professions y compris en santé.

Au sein de la faculté, la formation initiale a beaucoup évolué notamment avec l'arrivée du campus numérique « cristolink » et la simulation ce qui n'est pas le cas pour la formation continue, malgré la révolution numérique et technologique, son évolution reste encore assez lente.

Jusque là, l'environnement médical était stable avec une carrière généraliste et individuelle mais aujourd'hui, des changements s'opèrent :

- Certains métiers évoluent
- Changement de carrière
- Une activité professionnelle individuelle au collectif
- Télémédecine : apparition de nouvelles compétences
- De l'expertise humaine à l'intelligence artificielle

La faculté qui devient UFR de santé forme chaque année des médecins mais également d'autres professions de santé comme les infirmières, aides-soignant mais aussi la formation des ingénieurs biomédicaux, patients experts,...

L'environnement universitaire change avec les différents regroupements d'universités et il présente un graphique du nombre de diplômés en formation continue par université (diapositive n°6 et 7).

Lors de ce séminaire, 27 responsables de DU ou DIU et de personnels administratifs étaient présents. Il expose le programme de cette journée (diapositive n°9)

La faculté dispose de plusieurs forces :

- Une offre diversifiée, en développement ces dernières années, et innovantes pour certaines formations
- Un appui administratif réactif et organisé
- Des technologies innovantes pour le 2^e cycle en simulation et numérique avec notre campus Cristolink qui pourront être utilisées pour la FC
- Un budget positif
- Expertise et réseaux universitaires pour certains secteurs
- Des enseignements très demandés dans certaines disciplines
- L'environnement universitaire multidisciplinaire

Plusieurs leviers ont été identifiés pour développer la formation continue au sein de la faculté :

- Améliorer la lisibilité de la formation continue au niveau régional, national, et international
- Moderniser notre formation continue
- Renforcer les ressources humaines
- Décloisonner des formations
- Pérenniser les formations
- Étudier la concurrence
- Identifier le circuit financier
- Améliorer l'accueil du public et des formateurs

Un second élément peut être pris comme un levier supplémentaire celui du budget du département, en hausse cette année. Il propose une mutualisation des moyens financiers pour moderniser la FC (diapositive n°14 et 15)

Pour conclure, il présente les différents éléments d'amélioration proposés pour développer la formation continue à la faculté (diapositive n°16).

Le doyen rejoint les propos de Pascal Andujar. Il faut optimiser les dépenses de la faculté et développer le e-learning car l'enseignement dématérialisé est un véritable enjeu et des universités numériques poussent tout autour de nous.

Vbis. **DUFMC** : Création d'un DU – **Vote**

Rapporteur : Laure Beauvilliers

Annexe 5

Laure Beauvilliers, responsable administrative du département universitaire de la formation médicale continue, présente aux membres une demande de création de diplôme universitaire.

Cette demande est déposée par le Pr Jean-Paul Meningaud et le Dr Barbara Hersant.

L'intitulé du diplôme est « diplôme universitaire d'assistant.e en médecine esthétique - DUAME» . Il s'adresse aux paramédicaux mais également aux auxiliaires de santé.

L'objectif de cette formation est de permettre aux paramédicaux et aux auxiliaires de santé de s'initier et acquérir une compétence dans le domaine de la médecine esthétique dans le cadre strict d'une supervision et d'une délégation de tâche par un médecin employeur.

Les tarifs de la formation sont :

- Autofinancement : 1 293€
- Prise en charge par l'employeur : 1 443€

Les enseignements débutent en janvier 2020 pour 46 heures.

La demande est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI. Association Cristolienne des Arts : Bilan et projets – Information

Rapporteur : Benjamin Bunel

Point reporté.

VII. ECNi : Résultats 2019 – Information

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine

Annexe 6

Orianne Wagner-Ballon, vice-doyenne à la pédagogie, en l'absence de Florence Canoui-Poitrine, présente à l'assemblée les résultats des ECNi 2019.

Elle commente un histogramme des notes obtenues par nos étudiants. Le niveau suit sensiblement celui du niveau national (diapositive n°2).

La faculté a présenté 166 étudiant.e.s aux ECNi 2019 sur un total de 8 325 étudiant.e.s.

Le.a meilleur.e étudiant.e est classé.e 13^e et le.a dernier.ère est classé.e 8 213^e .

Le rang médian est de 3 570.

15 étudiant.e.s sont classé.e.s dans les 500 premiers, 29 dans les 1 000 premiers, 70 dans les 3 000 et 19 après les 7 000^e (diapositive n°3).

Elle compare les résultats des années passées de 2013 à 2018 en prenant toujours les mêmes critères de comparaison (diapositive n°7) :

- Le classement du premier et du dernier
- Le rang médian
- Le nombre d'étudiants classé.e.s dans les 500 premiers, 1000 premiers et les 7000.

Orianne Wagner-Ballon, pour conclure, présente un dernier graphique représentant l'évolution des tops 50, 25 et 10 c'est-à-dire les étudiant.e.s classé.e.s dans les 50, 25, 10 meilleurs percentiles ainsi que les étudiants classés dans les 25 derniers.

Depuis la mise en place des ECNi en 2016, elle constate une légère amélioration des performances. Dans l'ensemble, le niveau reste stable.

Le doyen explique qu'il existe l'effet « promo » et que l'important est que l'étudiant.e obtienne la spécialité désirée.

VIII. Enseignants invités : Nouvelle procédure – Information

Rapporteur : Aurélie Cauet-Sitter

Annexe 7

Aurélie Cauet-Sitter, responsable du service du personnel, informe les conseiller.ère.s qu'une nouvelle procédure concernant le recrutement des enseignant.e.s/enseignant.e.s-chercheur.e.s invité.e.s a été mise en place par l'université.

Elle commence tout d'abord par définir la notion d'enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e et leurs missions (diapositive n°3).

Elle attire l'attention de l'assemblée en expliquant que dorénavant, c'est la durée de l'enseignement qui déterminera la durée de la venue de l'invité.e.

L'université souhaite mieux gérer ses supports vacants et recentrer le rôle des instances de l'UPEC sur la politique internationale.

Dorénavant, la direction des relations internationales sera impliquée dans ces demandes.

Il y aura toujours 2 campagnes dans l'année mais les périodes changent ce qui impacte également la période de lancement au sein de l'UFR de médecine et le vote des propositions en conseil. Elle explique que chaque demande devra être motivée ce que faisait déjà la faculté mais l'argumentaire se fera en fonction de la durée de l'invitation.

La rémunération subit aussi un changement. Elle sera basée sur un forfait horaire ou jour. Le remboursement du titre de transport pourra être possible, ajoute-t-elle.

Elle présente un exemple de rémunération d'un.e invité.e pour 1 mois (diapositive n°7).

La faculté aura la possibilité de financer la venue de ses invité.e.s si l'université ne peut assurer la prise en charge de toutes les propositions.

Une fois que le conseil académique de l'université aura émis son accord, l'invité.e devra fournir, 1 mois avant sa venue, un certain nombre de documents (diapositive n°8).

Un contrat sera établi et envoyé par mail à l'intéressé.e. Une attestation de présence devra être fournie par la faculté au service des ressources humaines pour le paiement et pour finir, l'université demande qu'un retour sur la mission soit effectué.

Le doyen ajoute qu'il s'agit d'une information importante et qu'il faudra être très vigilant pour les futures demandes.

IX. Point d'information sur la rénovation de la faculté – Information

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Annexe 8

Le doyen, Pierre Wolkenstein, présente les différentes étapes de la rénovation de la faculté d'octobre 2019 à juillet 2021 (diapositive n°2).

Il informe les membres qu'il a demandé qu'une rénovation de la façade extérieure de la faculté soit réalisée et donc ajoutée au calendrier des travaux.

Le projet définitif devra être finalisé entre janvier et mars 2020 pour un dépôt de permis de construire en mars 2020.

Le chantier débutera en juillet 2021 avec une délocalisation progressive des salles de cours à partir de janvier 2021. Les enseignements pourraient être déplacés soit sur le campus « Pyramide » de l'UPEC ou dans des algecos.

Le doyen a émis plusieurs volontés lors des différentes réunions travaux :

- 1- Une réalisation rapide des travaux car l'activité d'enseignement et de recherche est difficile à délocaliser.
- 2- La présence d'un parking pour le personnel et les étudiant.e.s. C'est un élément essentiel pour la communauté.
- 3- Un système de refroidissement dans le nouveau bâtiment pour certains locaux lors des pics de chaleur.

Pour finir, le doyen présente les futurs plans d'étages (diapositive n°4)

Laurence Caeymaex demande, toujours dans le cadre du bien être étudiant, s'il est prévu des lieux de vie pour les étudiant.e.s dans le nouveau projet.

Le doyen répond que des locaux seront dédiés à la vie étudiante dans le futur bâtiment.

Sylvie Coupry demande comment seront pris en charge la restauration et les espaces pour les étudiants pendant les travaux ?

Sophie Dupuis répond que l'université fournira un restaurant mobile afin de proposer aux étudiant.e.s une alternative au manque de restaurant universitaire.

X. Questions diverses : CPER

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

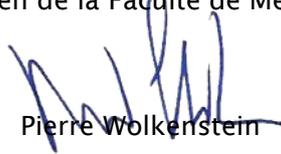
Le contrat plan État-Région, mis en place par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, soutient des projets ayant un effet de levier pour l'investissement local et 6 volets essentiels pour investir dans l'avenir ont été identifiés avec un budget attribué :

- Mobilité multimodale : 15,2 milliards d'euros
- Enseignement supérieur, recherche et innovation : 3,5 milliard d'euros
- Transition écologique et énergétique : 5,6 milliards d'euros
- Numérique : 0,9 milliard d'euros
- Innovation, filières d'avenir et usine du futur : 0,4 milliard d'euros
- Territoires : 4,6 milliards d'euros

Le doyen annonce que 2 projets seront présentés par la faculté :

- Plateforme d'exposition à l'environnement dédié à la biologie portée par Mesdames Coll et Lanone
- Plateforme animal live dédiée : exploration d'imagerie du petit animal porté par l'IMRB

Le Doyen de la Faculté de Médecine



Pierre Wolkenstein



**FACULTÉ
DE MÉDECINE**

Commissions pédagogiques

Pr Orianne WAGNER-BALLON

Vice-Doyenne chargée des Affaires pédagogiques

Pr Sébastien GALLIEN & Mme Marie-Christine PACOURET

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

- Responsable : Pr Sébastien GALLIEN
- Exécutif pédagogique : Pr Orianne WAGNER-BALLON & Pr Françoise BOTTEREL & Pr Vincent AUDARD & Pr Sébastien GALLIEN
- Responsables pédagogiques des cycles/années
- Responsables des Commissions pédagogiques
- Responsable Administrative adjointe chargée de la pédagogie (Mme Marie-Christine PACOURET)
- Responsable de la scolarité (Mme Françoise POMPET) & gestionnaires
- Responsable (Mme Sabrina OLIVA) et membres cellule TICE
- Elus étudiants

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES CYCLE/ANNÉE

- PACES : Dr Jeanne TRAN VAN NHIEU
- Groupe de travail R1C : Dr Jeanne TRAN VAN NHIEU & Caroline BARAU & Anaïs PUJALS
- DFGSM2&3 : Pr Françoise BOTTEREL
- DFASM1&2 : Pr Vincent AUDARD
- DFASM3 : Pr Philippe LE CORVOISIER & Pr Emilie SBIDIAN
- Département Master : Pr Sophie HÜE
- Département MG : Pr vincent RENARD
- Département DUFMC : Pr Pascal ANDUJAR
- Département des formations paramédicales : Dr Caroline BARAU & Dr Jean-Winoc DECOUSSER

RESPONSABLES DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES (1)

- Commission des stages et des gardes trimestrielle : Pr Marc MICHEL & Pr Nicolas DE PROST
- Commission « Evaluation des stages » annuelle : Pr Nicolas DE PROST
- Commission - Evaluation des enseignements DFASM 1 et 2 trimestrielle : Dr Caroline BARAU
- Commission « Suivi pédagogique des étudiants » : OWB & Responsables cycle/année
- Commission « Accueil et accompagnement des étudiants »
 - Tutorat séniorisé : Pr Pascal ANDUJAR
 - Transferts (flux entrant et sortant) annuelle : OWB & FB ou VA
 - Accueil des étudiants des DOM-TOM : OWB & VA & Dr Sébastien MULÉ
 - Accueil des étudiants « passerelliens » : OWB & FB & Dr Sébastien MULÉ
 - Suivi des candidatures PACES & AlterPACES : Dr Jeanne TRAN VAN NHIEU
 - Parcours d'excellence (double cursus) : Pr Sophie HUË & Pr Piotr TOPILKO & Dr Laurent BOYER

RESPONSABLES DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES (2)

- Commissions pour aides financières (Bourses et CESP) annuelles : OWB & FB ou SG
- Commission des épreuves facultaires
 - Bureau docimologie PACES : Dr Jeanne TRAN VAN NHIEU
 - Bureau docimologie DFGSM : *en attente (FB)*
 - Bureau docimologie DFASM 1&2 : Pr Vincent AUDARD
 - Bureau docimologie DFASM3 : Pr Vincent AUDARD & Pr Philippe LE CORVOISIER
 - ECNi Blanches franciliennes : Pr Nicolas DE PROST
 - ECOS : Pr Nicolas MONGARDON
- Commission « Service sanitaire » : Pr Florence CANOUI-POITRINE, Pr Laurence COMPAGNON, Pr Pascal ANDUJAR, Pr Sébastien GALLIEN)
- Commission « Simulation / apprentissage des gestes techniques & Sémiologie » :
Dr Guillaume CARTEAUX & Pr Mehdi KHELLAF)

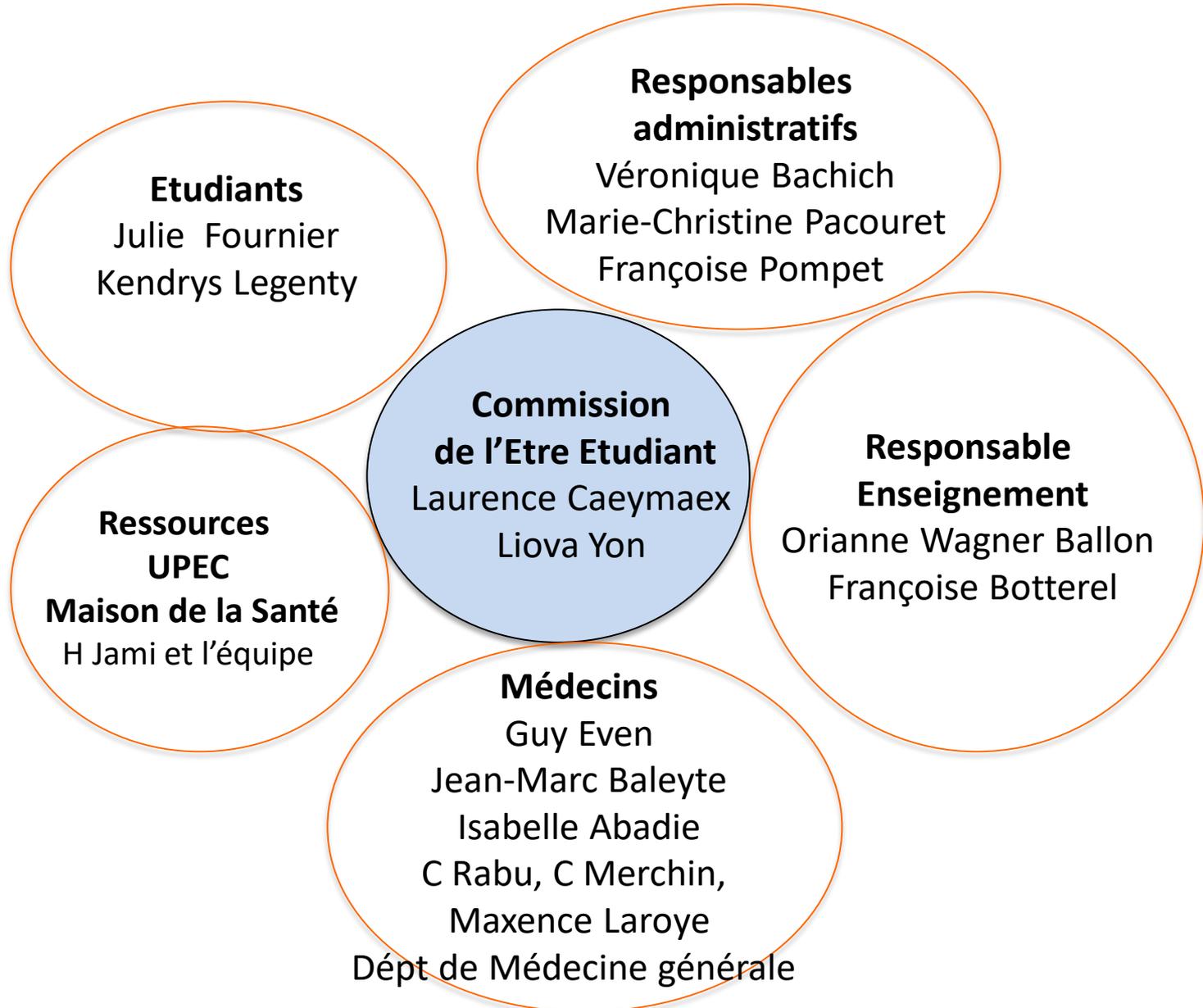
RESPONSABLES DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES (3)

- Commission « Innovation pédagogique et numérique » : Dr Caroline BARAU et Pr Sébastien GALLIEN
- Commission « Formations Master 1 et 2 » : Pr Sophie HUË
- Commission de « l'être étudiant » : Dr Laurence CAEYMAEX
- Commissions « IFSI » : Dr Caroline BARAU et Dr Jean-Winoc DECOUSSER
 - Directoire
 - COPIL
 - Suivi pédagogique

Commission de la Vie Etudiante

Laurence Caeymaex et Liova Yon

Membres de la Commission de l'Être étudiant



Etudiants en santé : une situation préoccupante

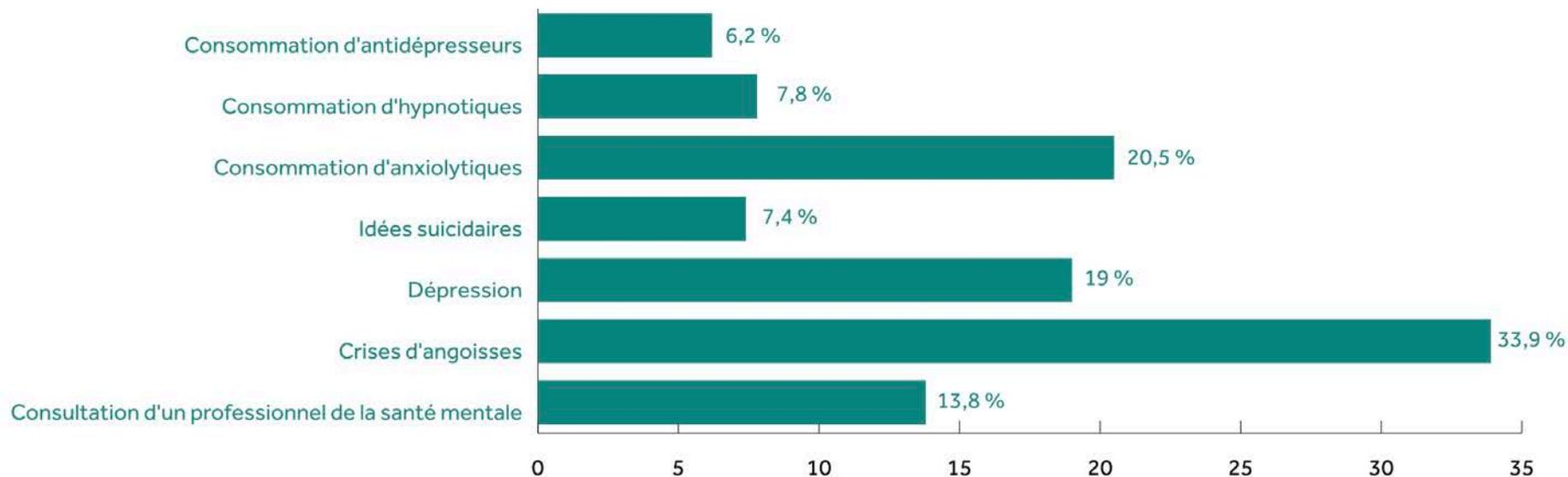
Etudiants, internes et jeunes médecins

30% anxiété
20% idées suicidaires
8% dépression

Enquête UPEC

assez souvent
DFGSM 15% très souvent
DFASM 25%
5/10 (moitié du temps) 6/10

Etudiants Infirmiers

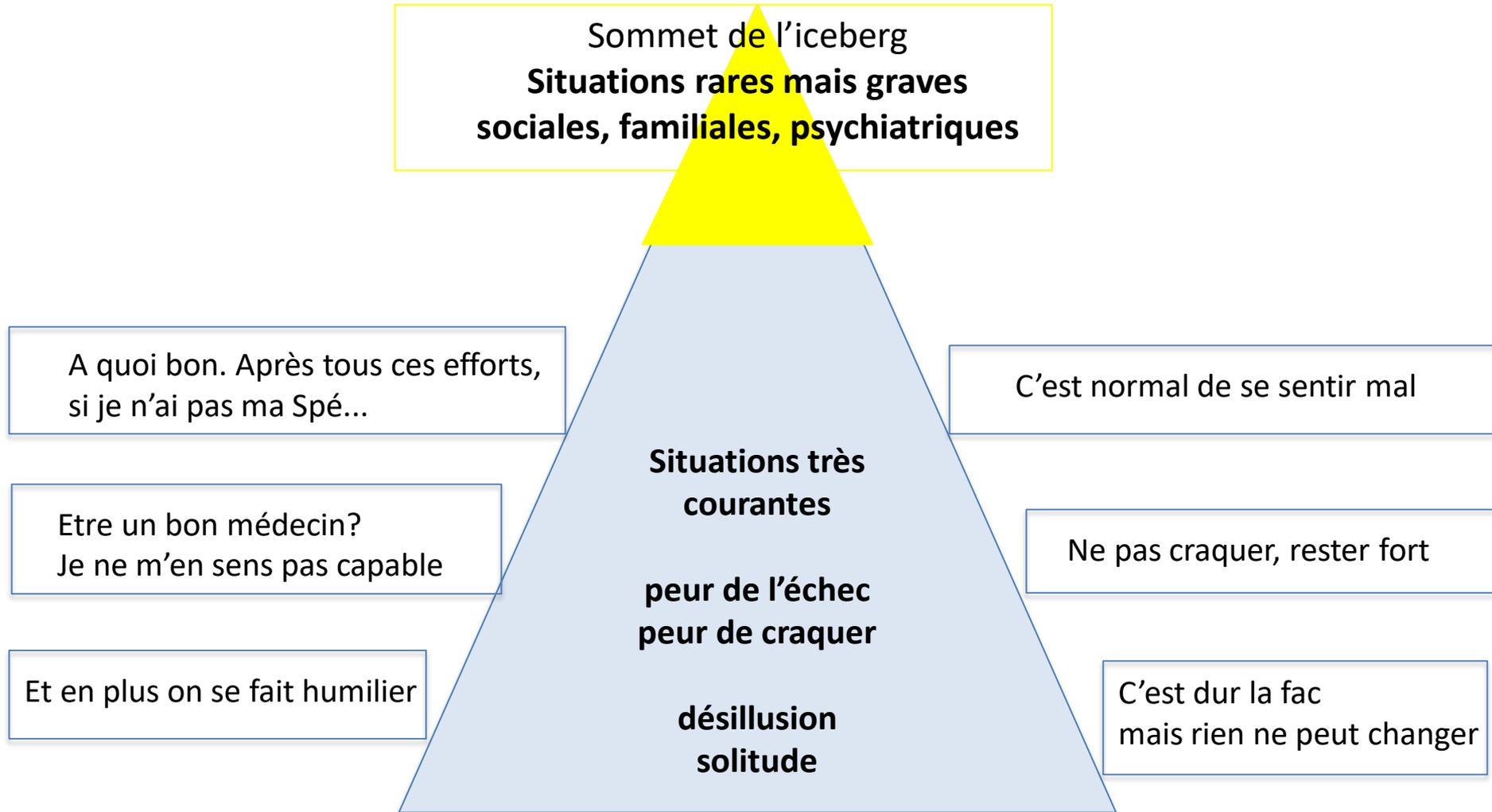


Source : Graphique extrait des données de la FNEI.

Commission Etre étudiant UPEC
Sondage Etat des lieux santé mentale DFGSM2 - DFASM3 mai 2019
420 réponses (55%)

	DFGSM	DFASM
Idées suicidaires Légèrement moins que l'étude « Santé mentale » (24% mais incluant aussi des internes) et 5,8 fois plus que la population générale	15 %	25 %
Expérience d'évènements traumatisants liés au cursus pensées répétitives, évitement, cauchemars	31%	48 %
Expérience de Harcèlement lié au cursus médical	6%	22%
Symptômes anxieux Temps pendant lequel vous vous êtes senti anxieux jamais (0), tout le temps (10) 45% des étudiants ≥ 8/10 et 70% des étudiants ≥ 7/10	6,5	8
Symptômes dépressifs Temps pendant lequel vous vous êtes senti dépressif : jamais (0), tout le temps (10)	5	6
Impact global de vos études sur votre santé mentale 40% des étudiants >= 8	6	7
Consulteriez-vous un professionnel de la santé mentale actuellement, si les conditions idéales étaient réunies (gratuité, anonymat, facilité d'accès)	Oui pour 55% des répondants	

Distinguer les problématiques rencontrées



Commission Etre étudiant UPEC : 3 VOLETS

URGENT

VOLET 1
SOINS PSYCHIATRIQUES
Repérage, Evaluation
Orientation

VOLET 2
PRÉVENTION
Orienté vers les Externes
car plus de mal-être

VOLET 3
SANTÉ GLOBALE
Offre de soin Somatique et Psychique
de base

Conditions délai court - discretion
gratuité - confidentialité

DISPOSITIF PROPOSÉ
POUR NOV 2019

1. Lien avec autres Commissions

2. Enseignement

Demi journée burn-out

« Burn-out individuel ou responsabilité collective

3. Convivialité - soutien aux activités associatives

4. **DFASM** : Lien à faire avec les Commissions Stages et gardes, harcèlement
Extension groupes d'externes : obligation ?

5. **Soutien financier** : gratuité d'accès aux référentiels ?

6. Prise en compte écoute des messages transmis par les élus

1. **Ajouter une Consultation Médecine Générale** systématique 5^{ème} année
(réseaux) (2020-2021)

2. **Maison de la Santé de l'UPEC** : informer les étudiants sur la
disponibilité de professionnels gratuits (dentiste, ostéopathe, psy...)

VOLET 1 : REpondre A LA DEMANDE DE SOINS POUR MAL-ETRE PSYCHIQUE

secret médical assuré - anonymat ou *pseudo* si souhaité – gratuité – proximité

REPÉRAGE ET EVALUATION : HORS URGENCE

Minimum 2 consultations consécutives : même psychiatre - même lieu - intervalle 7 à 14 jours

OÙ	Maison de l'Ado Créteil		Psychiatrie CH Mondor		Maison de la Santé UPEC CENTRE
QUI	Psychiatre Dr Merchin PH	Psychiatre Dr Laroye PH	Psychiatre Dr Yon PH	Psychiatre Dr Rabu PH	Psychologues Mme Jouvét et Mme Sanselme
QUAND	lundi après-midi	lundi après-midi	mardi après-midi	mardi après-midi	ouvert sauf WE et mardis



ORIENTATION SELON DEGRÉ D'URGENCE ET DIAGNOSTIC

Ville BAPU, MEDGE, Psy du Service de soins universitaires (SSU), Psy association

URGENCES PSY HOSPITALIERES
(voir page suivante)

Un doute sur l'urgence ou l'orientation ?
Contacter le psychiatre de garde CHU Mondor tel Mondor puis 36011 (24H/24H)

VOLET 1 : REpondre A LA DEMANDE DE SOINS POUR MAL-ETRE PSYCHIQUE

secret médical assuré – gratuité – proximité

REPÉRAGE ET EVALUATION : SITUATION D'URGENCE

HOPITAL : SERVICE d'URGENCES

En cas d'urgence, le psychiatrie de garde de Mondor peut toujours aider à orienter le patient
(standard tel CHU Mondor puis 36011 – 24h/24h)

CHU KREMLIN BICETRE
Parcours urgence
habituel

CPOA
Consultation Psy d'Orientation et
d'Accueil
SAINTE ANNE
Urgences dédiés à la psy Temps
d'atteinte court Organisation spécifique

CHU MONDOR
Parcours urgence habituel
problème de connaître les
professionnel

**Un doute sur l'urgence ou l'orientation ?
Contacter le psychiatre de garde CHU Mondor tel Mondor puis 36011 (24H/24H)**

Envoi d'une lettre d'information aux étudiants

Composition des jurys

Etudes médicales & Master biologie santé et santé

Orianne Wagner-Ballon

Vice doyenne chargée des affaires pédagogiques

Président : Pierre WOLKENSTEIN

Membres universitaires :

Etienne AUDUREAU

José COHEN

Emmanuel ITTI

Jean-Pascal LEFAUCHEUR

Sylvain LORIC

Bijan GHALEH MARZBAN

Jean-Marc BALEYTE

Jeanne TRAN VAN NHIEU

Orianne WAGNER-BALLON

René YIOU

Hélène CHARDIN - Faculté de Chirurgie Dentaire de Montrouge

Robert GARCIA - Faculté de Chirurgie Dentaire de Paris

Jean-Marc DELAFONTAINE - Faculté de Pharmacie à Chatenay-Malabry

Brigitte GOICHON - Ecole de Sage-femme de Saint-Antoine

Arnaud LE LABOURIER - Institut de Formation en Ergothérapie de l'UPEC

Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD - Institut de Formation en kinésithérapie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (publique)

Daniel MICHON - Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation de Saint-Maurice (publique)

Jean-Jacques DEBIEMME - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de l'Ecole d'Assas (privée)

Jean-Louis GAUDRON - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie CEERRF (privée)

Jacques MONET - Ecole de Kinésithérapie de Paris ADERF (privée)

Pierre PORTERO - Ecole de Kinésithérapie de l'UPEC (en cours d'agrément)

Présidente & Représentante Médecine - Jeanne TRAN VAN NHIEU

Suppléante - Oriane Wagner-Ballon

Hélène CHARDIN - Représentante Odontologie

Jean-Marc DELAFONTAINE - Représentant Pharmacie

Brigitte GOICHON - Représentante Maïeutique

Agathe TARZE - Enseignant de la Faculté des Sciences et technologie

Suzette FERNANDES - Représentante d'associations d'utilisateurs du système de santé

Jean-Noël LEPRONT - Personnalité qualifiée extérieure à l'université
Médecin généraliste - Maître de Stage des Universités (MSU)

Patricia DE JESUS DOS SANTOS - Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle

Jean-Marc BALEYTE - Professeur de pédopsychiatrie de la Faculté de Médecine

Présidente & Représentante Médecine - Jeanne TRAN VAN NHIEU
Suppléante - Oriane Wagner-Ballon

Hélène CHARDIN - Représentante Odontologie

Jean-Marc DELAFONTAINE - Représentant Pharmacie

Brigitte GOICHON - Représentante Maïeutique

Agathe TARZE - Enseignant de la Faculté des Sciences et technologie

Suzette FERNANDES - Représentante d'associations d'usagers du système de santé

Jean-Noël LEPRONT - Personnalité qualifiée extérieure à l'université
Médecin généraliste - Maître de Stage des Universités (MSU)

Patricia DOS SANTOS - Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle UPEC

Jean-Marc BALEYTE - Professeur de pédopsychiatrie de la Faculté de Médecine

Présidente : Françoise BOTTEREL

Membres universitaires :

Caroline BARAU

Orianne WAGNER-BALLON

Présidente : Françoise BOTTEREL

Membres universitaires :

Caroline BARAU

Orianne WAGNER-BALLON

Président : Vincent AUDARD

Membres universitaires :

Nicolas DE PROST

Orianne WAGNER-BALLON

Président : Vincent AUDARD

Membres universitaires :

Nicolas DE PROST

Orianne WAGNER-BALLON

Président : Philippe LE CORVOISIER

Membres universitaires :

Emilie SBIDIAN

Orianne WAGNER-BALLON

Président : Fouad LAFDIL

Membres universitaires :

Sophie HUE

Yamina HAMMA-KOURBALI

Présidente : Florence CANOUI-POITRINE

Membres universitaires :

Julien LE BRETON

Pascal ANDUJAR

Présidente : **Sophie HUE**

Membres universitaires :

Véronique GODOT

Mario OLLERO

Présidente : Florence CANOUI-POITRINE

Membres universitaires :

Barbara DUFOUR

Jean MARTY

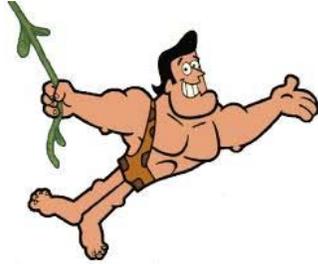
Merci de votre attention

Conseil de gestion du 24 Octobre 2019

Enjeux stratégiques de la formation continue

Barbara HERSANT et Pascal ANDUJAR

Evolution de la formation et de son environnement



Espace

Lieu unique (Faculté)

Temps

Bien défini

Recrutement

Locale > Régional > National

Public

Médecins : Formations initiale (FI) +++ et continue (FC)

Révolution
numérique

Loi

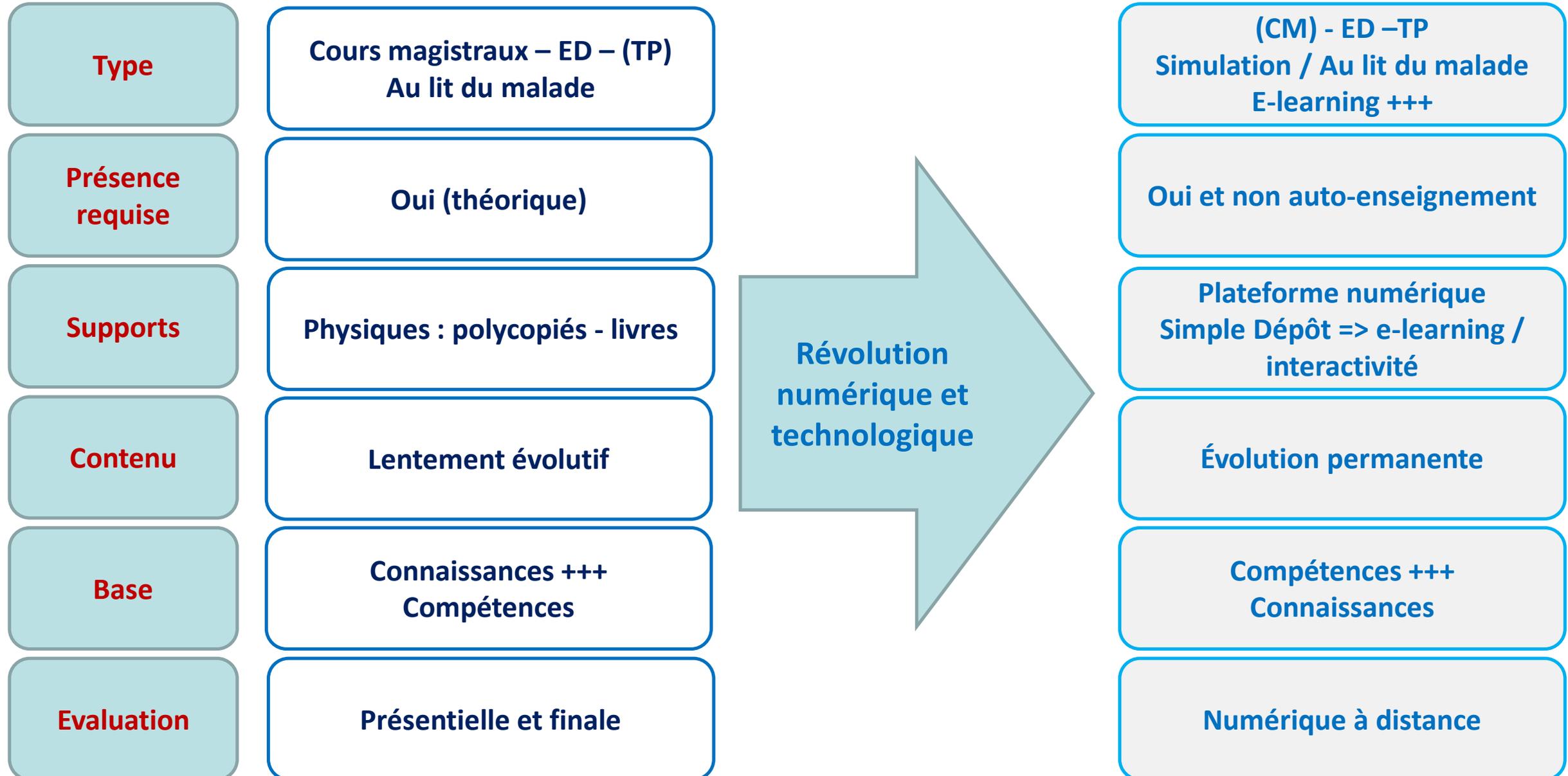
Décloisonnement
Enseignement à distance

Défini ou différé hors du temps

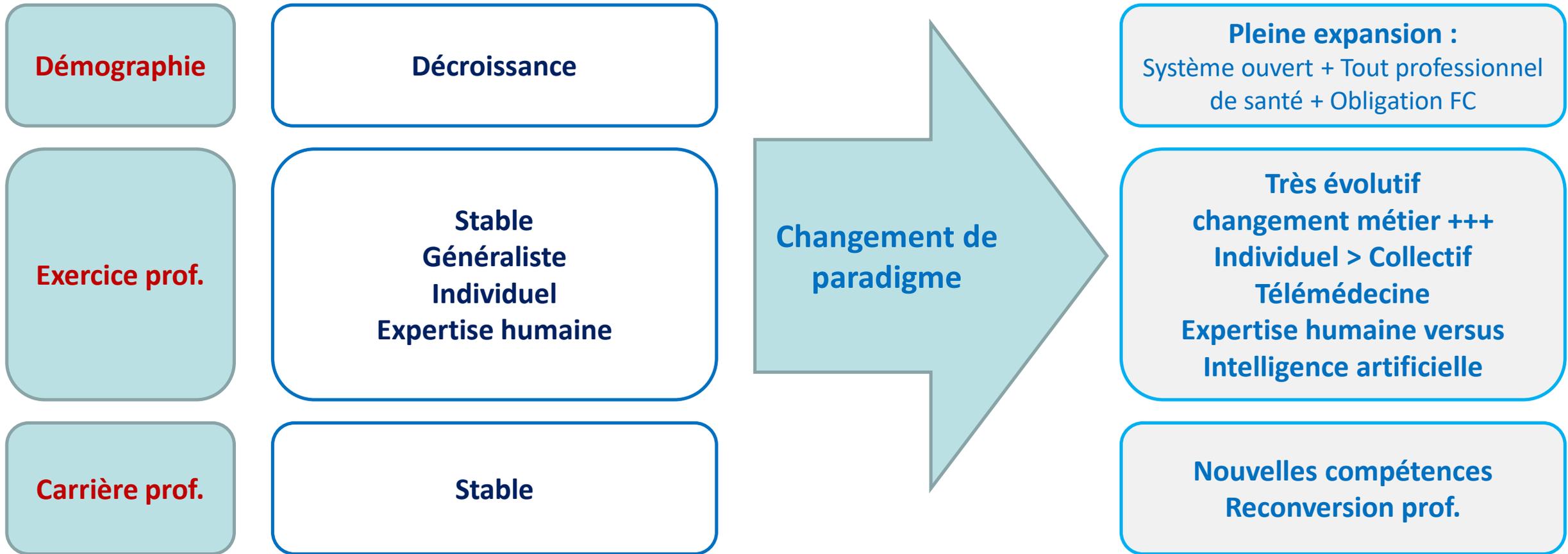
Ouvert sans limite → Mondial
E-learning

FI +++
FC +++ : Tout professionnel
de santé

Evolution de la formation et de son environnement

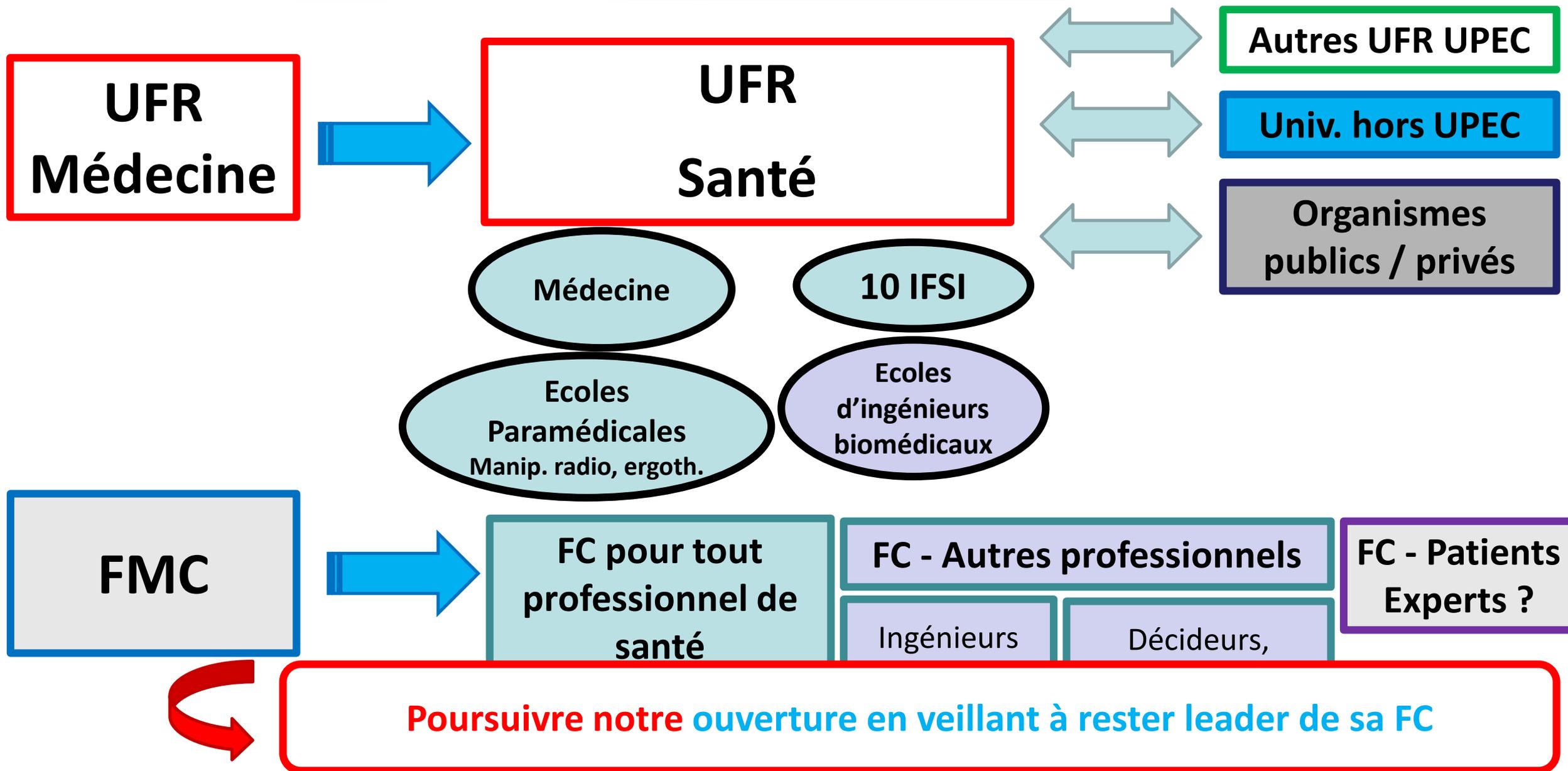


Evolution de la formation et de son environnement

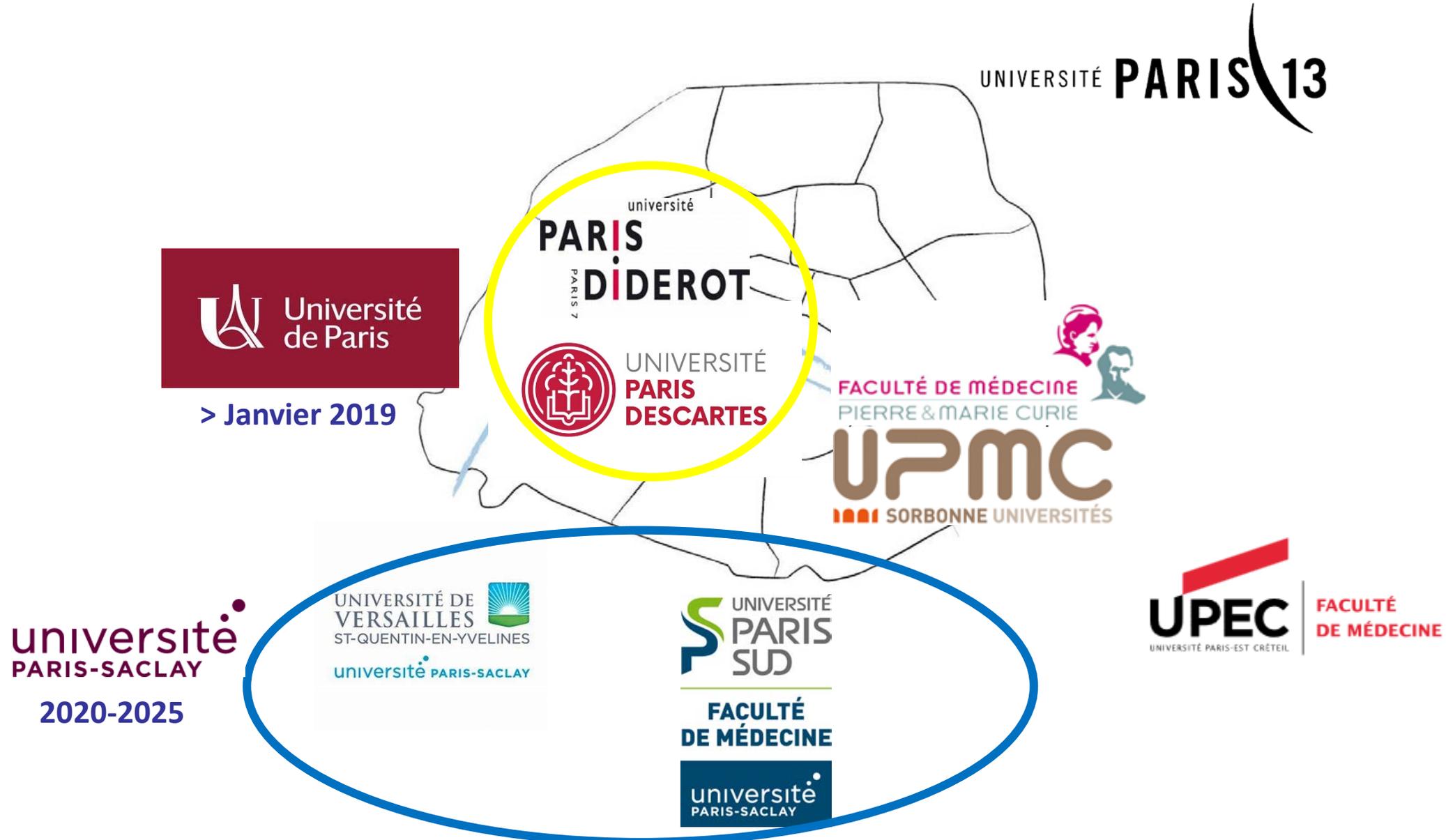


Nécessité d'une réflexion stratégique collective
face à ses défis pédagogiques, technologiques, démographiques et réglementaires

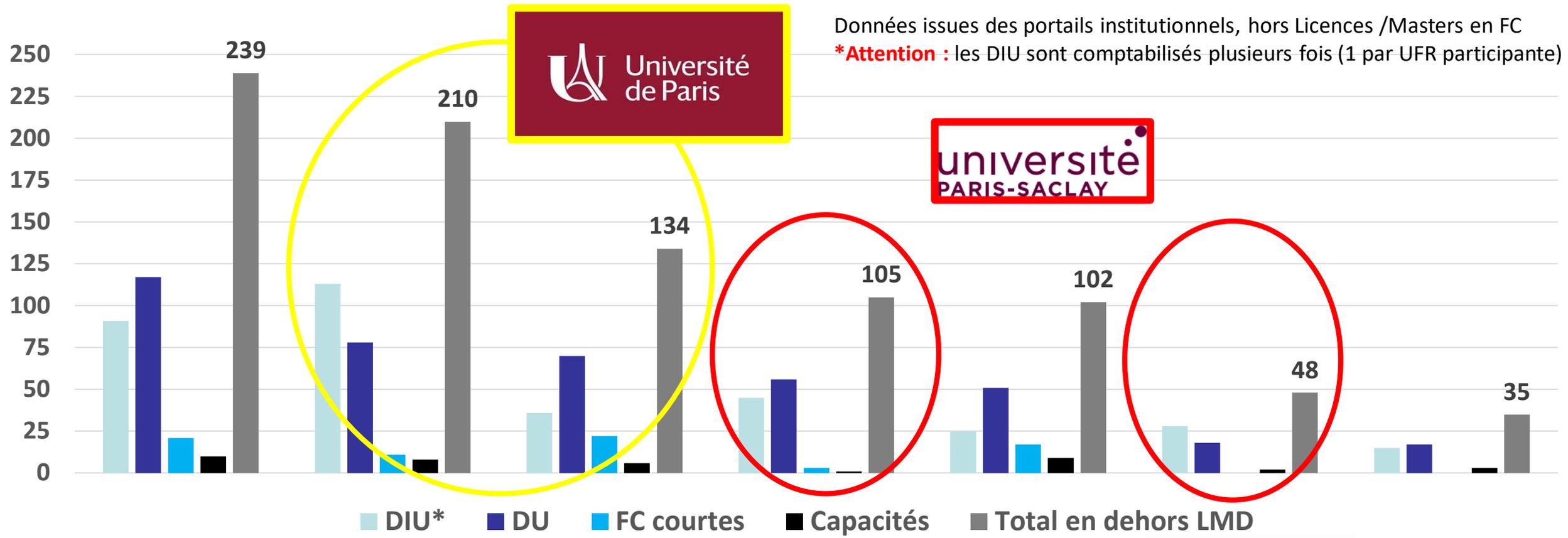
Transformations du périmètre de la FMC vers la FC



Notre positionnement dans l'environnement francilien



Environnement francilien (2019-2020)



- ✓ **Evolution de la formation et de son environnement**
- ✓ **Lisibilité de l'UFR +++ et concurrence**
 - sur le plan territorial (Est-parisien), régional et national
 - **voire à l'international**
 - en solo
 - **alliances avec d'autres UFR ou universités françaises ou internationales**

**Exemple de
partenariat affiché**



&

HARVARD
UNIVERSITY



Séminaire : « Modernisation et modèle économique de la formation continue »

Samedi 5 Octobre 2019

8 h30-9h : Accueil des participants

9h-9h05 : Bienvenue de l'exécutif de l'UFR – Oriane Wagner-Ballon (Vice-Doyenne)

9h05-10h : Bilan de la FMC pour l'année universitaire 2018-2019 - Bilan administratif – Laure Beauvilliers et économique – Sophie Dupuis

10h-10h30 : Pause-café

10h30-11h : Enjeux stratégiques de la FC – Pascal Andujar

11h-11h30 : Discussion sur l'évaluation des besoins – Barbara Hersant

11h30-12h : FMC et enseignement à distance : virage numérique – Alexis Laurent

12h-12h30 : Modernisation de la FMC par la simulation – Guillaume Carteaux

12h30-14h : Pause déjeuner

14h-14h30 : Communication et utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir les DIU/DU – Thomas Joss (Community manager)

14h30-15h : Trajectoire d'une FMC : de l'idée à la mise en place – B. Hersant

15h-15h30 : Optimisation du modèle économique de la FMC – P. Andujar

15h30-16h : Synthèse de la journée – Pierre Wolkenstein et P. Andujar

1. Offres de FC

- Diversifiée
- En développement ces dernières années
- Innovantes pour certaines FC

2. Appui administratif du département FMC réorganisé :

- Réorganisé
- Réactif

3. Technologies innovantes essentiellement en 2nd cycle en lien avec la cellule TICE :

- Simulation
- Numérique : Plate-forme Cristolink

4. Santé financière : dégagement de marges potentielles importantes

5. Expertise et réseaux face à la concurrence privée
6. Niches d'enseignements dans certains disciplines face aux autres UFR
7. Environnement universitaire
 - Multidisciplinaire : notre UFR + autres composantes de l'UPEC
 - Cellule TICE
 - Ressources pédagogiques en central (SAPUN...)



Identification de besoins et des leviers +++

Principaux leviers identifiés pour développer la FC

€ = dépenses mutualisables



**LISIBILITE
de la FC**

- **Communication => Portage politique fort + quels supports ?**
 - **Promotion de la FC => support numérique (site UPEC, annuaire, réseaux sociaux, référencement...)**
 - **Identité : ↑ sentiment d'appartenance**
 - **Evaluation de l'impact de notre FC => enquête de satisfaction**



**MODERNISATION
TECHNOLOGIQUE**

Accélérer la modernisation de la FC

- **Renforcement de la cellule TICE « Numérique » => quel périmètre ?**
 - **Sous quelle forme ?**
 - **Evaluation en ligne ?**
 - **Contrôle sécurité de l'identification du participant ?**
- **Appui d'un département « Simulation » => quel périmètre ?**



**MODERNISATION
RH**

- **Renforcer la ressource humaine, plusieurs pistes :**
 - **Poursuite de l'amélioration de l'efficacité du département FMC**
 - **Ingénieur en pédagogie 45.000 €**
 - **Assistant(e) pédagogique commune 30.000 €**

DECLOISEMENT

- **Transversalité et multidisciplinarité (en interne à l'UPEC et/ou en externe)**
- **Lien avec la direction de la FC des services centraux UPEC ?**
- **Partenariats avec d'autres universités : franciliennes, nationales ou internationales**

VITALITE

- **Promotion de nouveaux DU/DIU auprès des jeunes**
- **Pérennisation des DIU/DU responsables => Succession +++**

Principaux leviers identifiés pour développer la FC

BESOINS METIERS

- Sujets « brûlants » ? Préoccupations ?
- Réponse pédagogique adaptée
 - A la création de FC
 - Au renouvellement de FC : Remise en question régulière (contenu/ contenant)

MARCHE

- Etude de la concurrence (contenu, support et coût)

IDENTIFICATION CIRCUIT

- Financier :
 - Meilleure lisibilité du budget prévisionnel et du réel => **anticipation des dépenses** par le responsable
 - Respect du calendrier
 - Investissement (< 800 € HT) vs (> 800 € HT) => **↑ du plafond de l'investissement (< 800 € HT)**
- Administratif et Technique

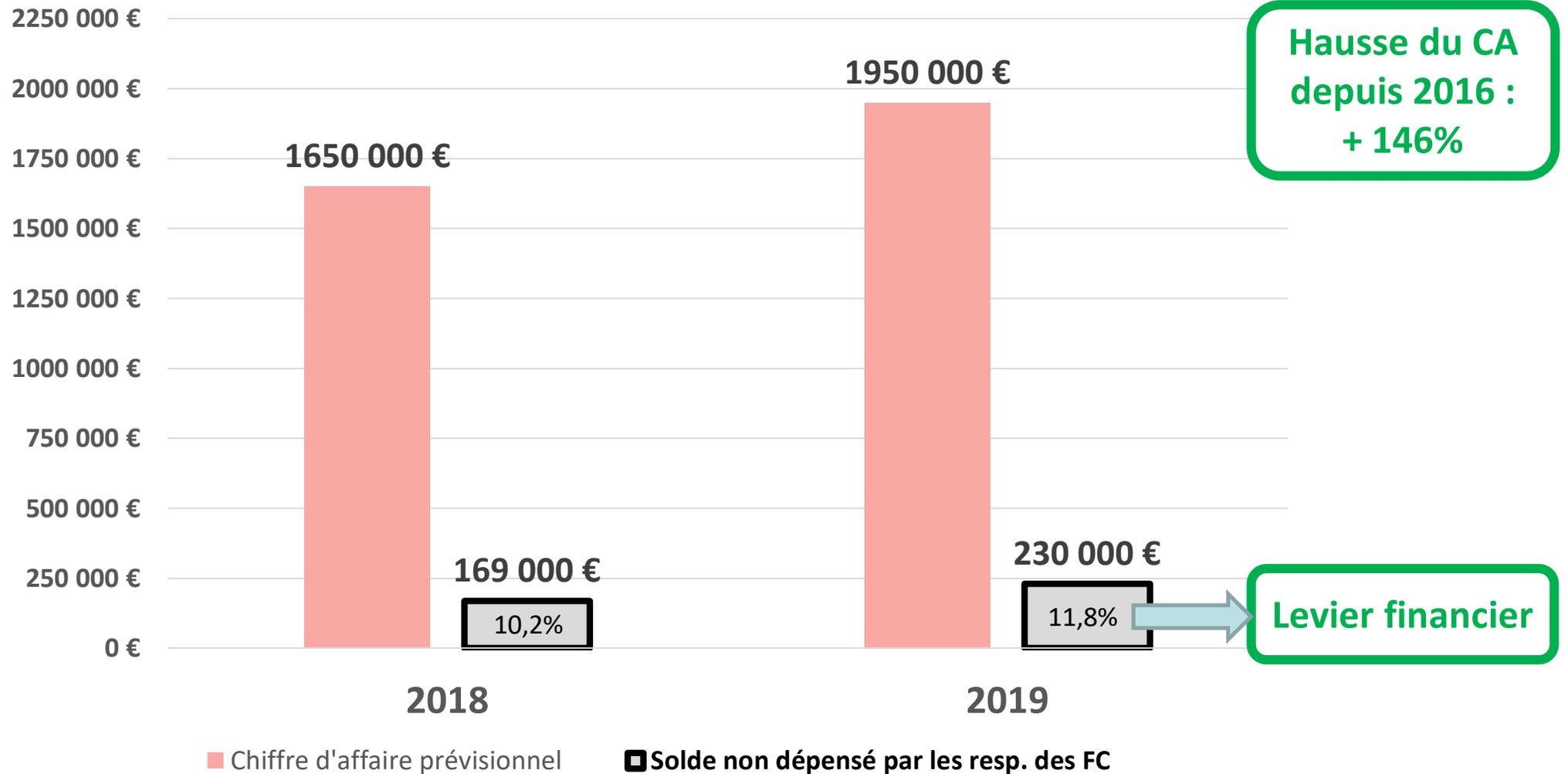
€ PUBLIC

- Identification
- Contraintes spatio-temporelles => Réponse organisationnelle adaptée (rythme ? Présentiel ou non ?)
- Accueil +++ si UFR : (signalétique, salles adaptées, cours en ligne, pot...)
- Accès aux supports avant/pendant/après l'enseignement

€ FORMATEUR

- Identification / expertise
- Valorisation :
 - Simplifier les démarches de paiement des heures aux enseignants non HU
 - Financement des enseignants HU ?
- Accueil des formateurs (plan d'accès, place de parking, code accès informatique, téléphone des appariteurs...)

Soldes non dépensés croissants en volume



Nécessité d'une optimisation du modèle économique dans un contexte de développement et de modernisation de la FC

Optimisation du modèle économique

Modèle actuel Chiffre d'affaire

Prélèvements UFR (20%)
et UPEC (20% + 10% > 1 million €)

Fonctionnement

Investissement

Masse salariale

Solde non dépensé en progression
= Marge collective non réinvestie
reversée à l'UPEC

Responsables des FC

Modèle proposé Chiffre d'affaire

Prélèvements UFR (20%)
et UPEC (20% + 10% > 1 million €)

Fonctionnement

Investissement

Masse salariale

Investissement collectif
pour une modernisation de la FC

↓ Solde non dépensé

Optimisation

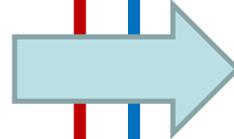
Mutualisation de moyens
financiers

Conclusions

Constats

La FC est devenue :

- **Décloisonnée dans l'espace et le temps**
- **Très évolutive**
- **Très concurrentielle**
- **Enjeu stratégique**
 - Lisibilité
 - Financier à tous les échelons

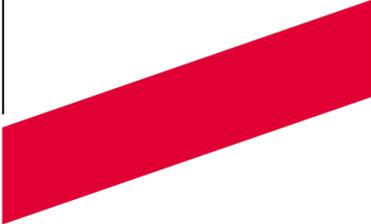


Réponses face à ces défis

- **Modernisation :**
 - Ressources pédagogiques et technologiques alliant le numérique et la simulation
 - Ressources humaines
 - Promotion / communication
- **Aide à l'innovation**
- **Incitation à la création de FC originales et innovantes**
- **Aide à la modernisation de FC existantes**
- **Recherche de partenariats**
- **Adaptation aux besoins « métiers »**
- **Réponse à un besoin de multidisciplinarité**
- **Accueil des participants et des formateurs**
- **Valorisation des acteurs de la FC**
- **Réponse aux appels d'offre** internes et externes en pédagogie



Contexte favorable pour une optimisation du modèle économique actuel



Conseil de faculté 24 octobre 2019

DUFMC
Département Universitaire de Formation Médicale Continue

UFR de Médecine

Création

DU d'Assistant(e) en médecine esthétique (DUAME)

Pr Jean-Paul Meningaud / Dr Barbara Hersant

L'objectif est pour des auxiliaires de santé de s'initier et d'acquérir une compétence dans le domaine de la médecine esthétique dans le cadre strict d'une supervision et d'une délégation de tâche par un médecin employeur.

46 heures - 1293 € / 1443 € (formation réservée à la formation continue)

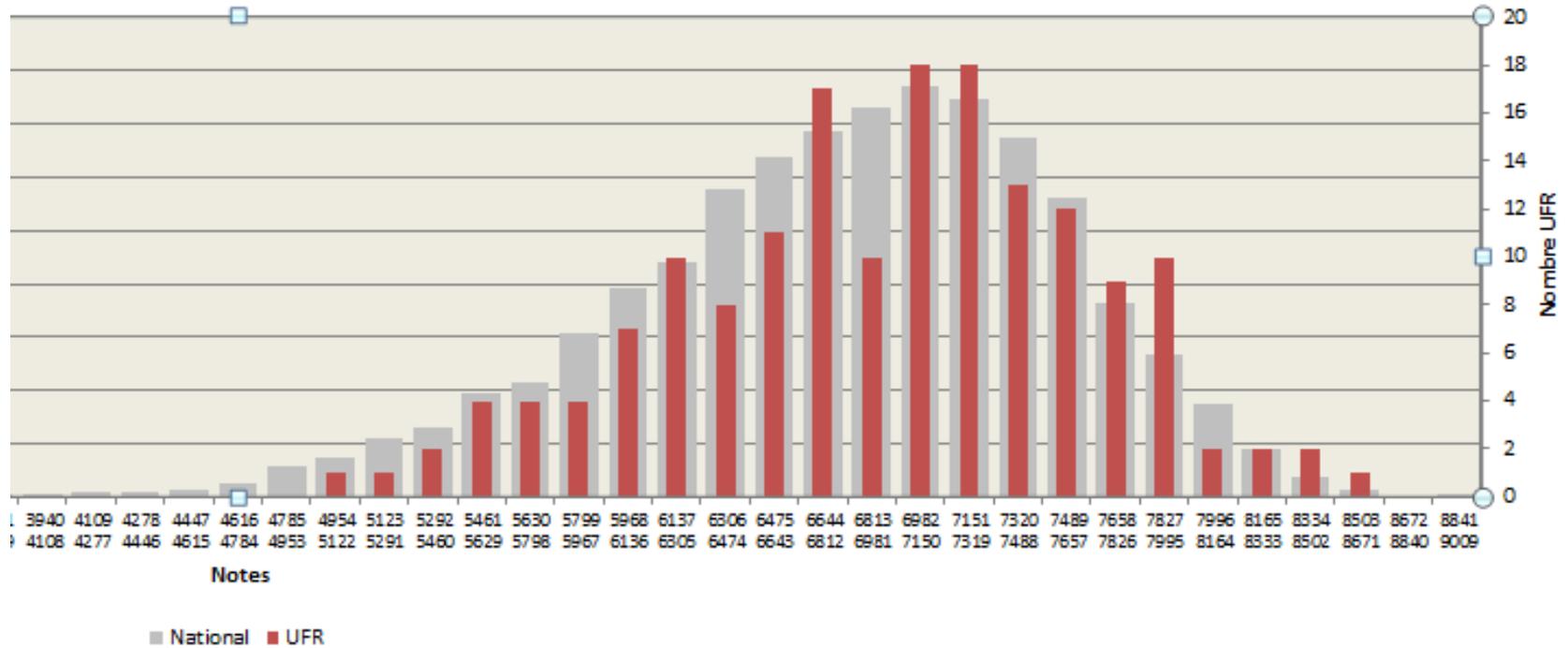
Bilan ECNi 2019

Conseil de Gestion du 24 Octobre 2019

Florence Canoui-Poitaine



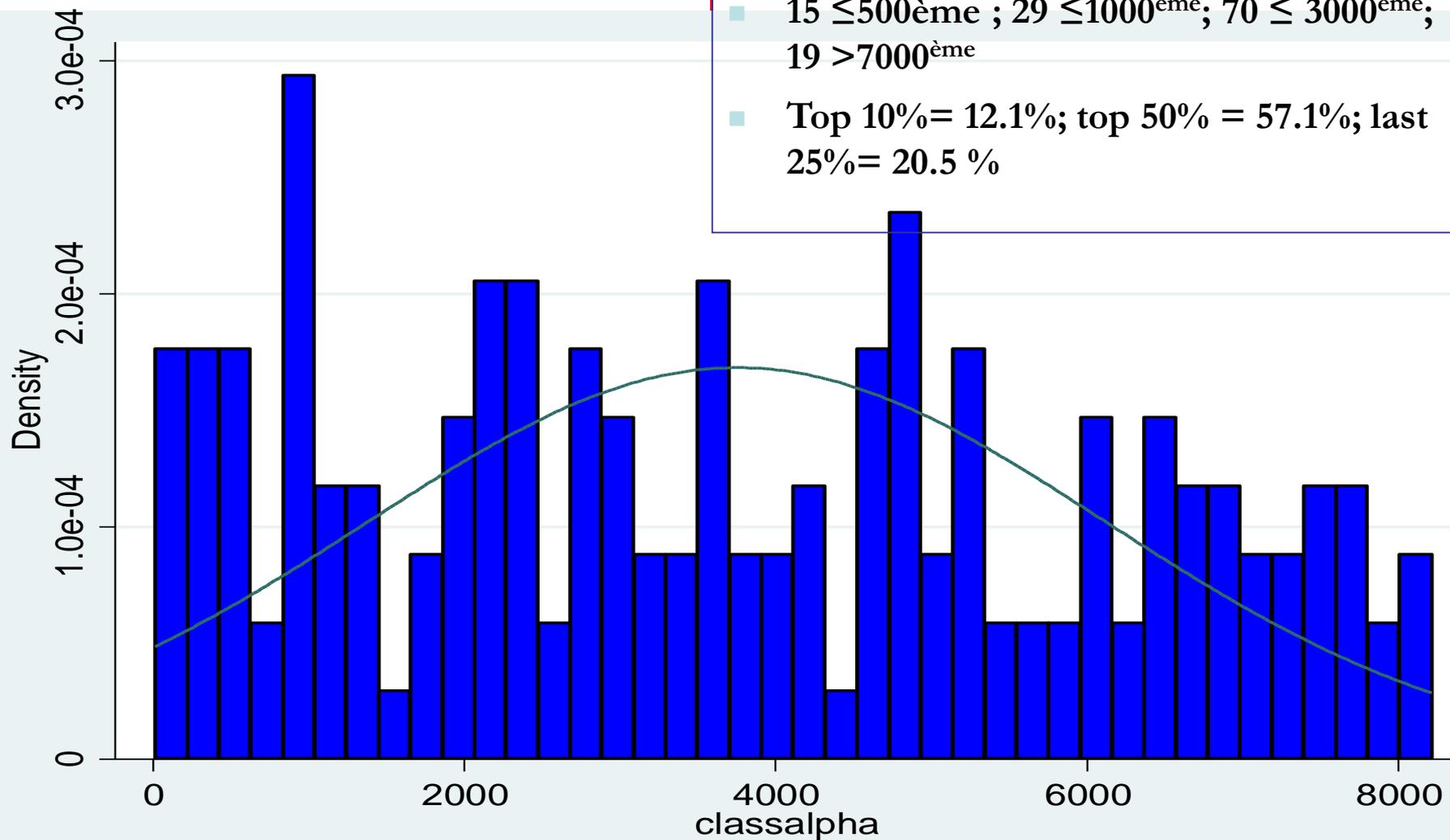
Total



Distribution des rangs ECN 2019

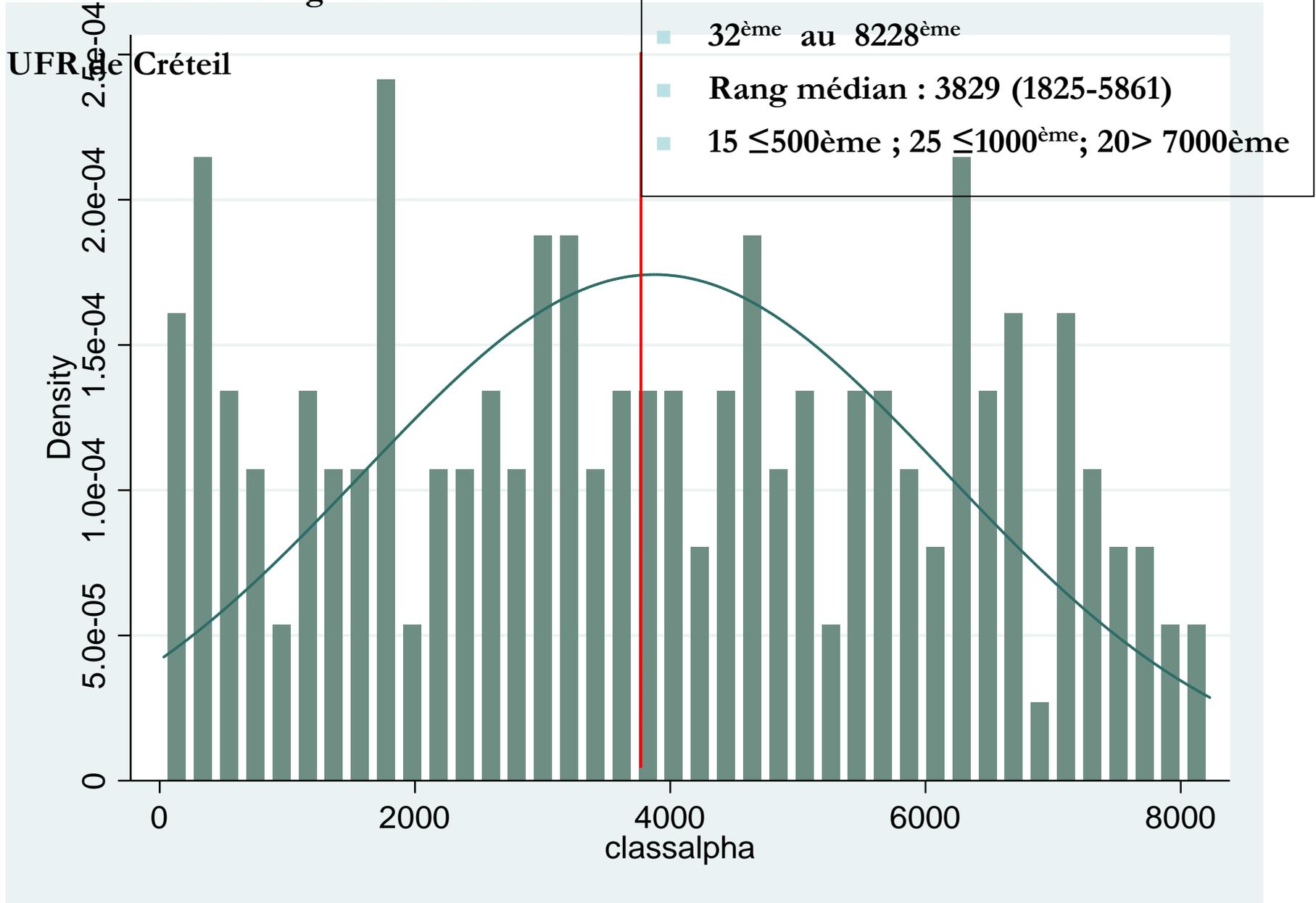
UFR de Créteil

- 166 / 8 325 étudiants
- 13^{ème} au 8213^{ème}
- Rang médian : 3570 (Q1: 1802-Q3: 5673)
- $15 \leq 500^{\text{ème}}$; $29 \leq 1000^{\text{ème}}$; $70 \leq 3000^{\text{ème}}$; $19 > 7000^{\text{ème}}$
- Top 10% = 12.1% ; top 50% = 57.1% ; last 25% = 20.5 %

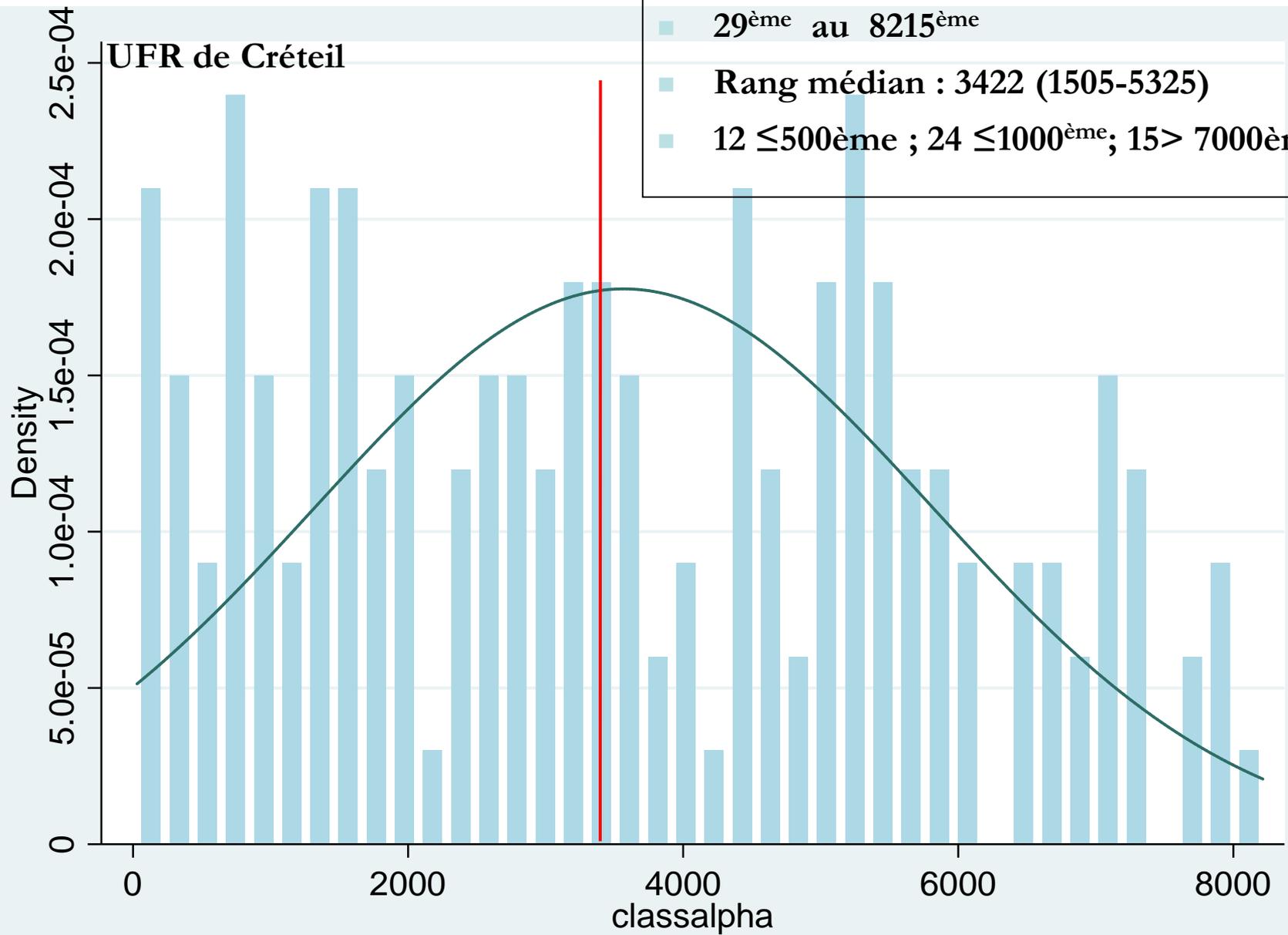


Distribution des rangs ECN 2018

UFR de Créteil



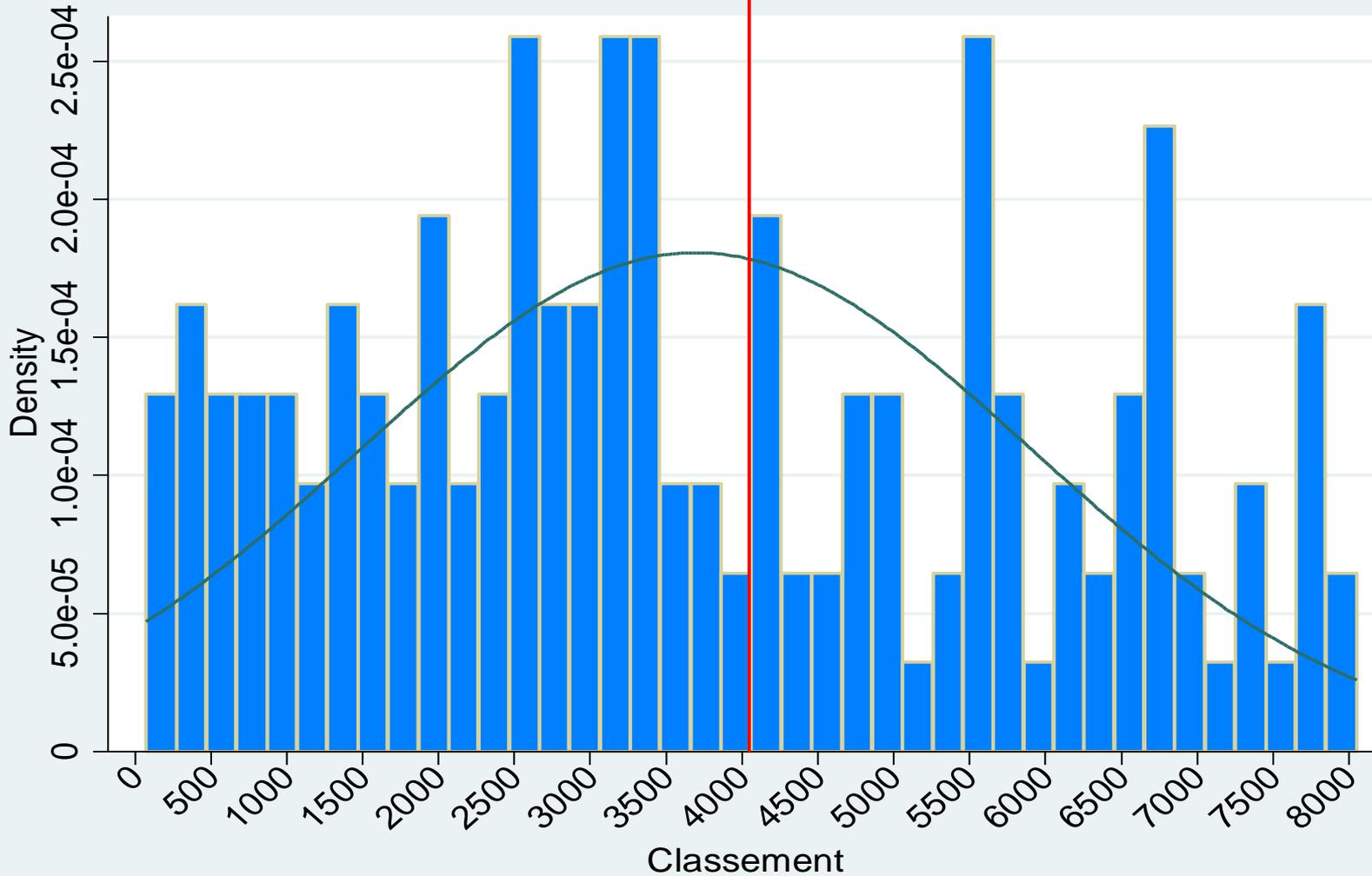
Distribution des rangs ECN 2017



Distribution des rangs ECN 2016

UFR de Créteil

- 155 / 8 124 étudiants
- 111^{ème} au 8050^{ème}
- Rang médian : 3301 (1931-5545)



CRETEIL : ECN 2013, 2014, 2015

2015

- 170 / 8 881
étudiants
- 448^{ème} au 8583^{ème}
- Rang médian :
4524 (2525-6622)

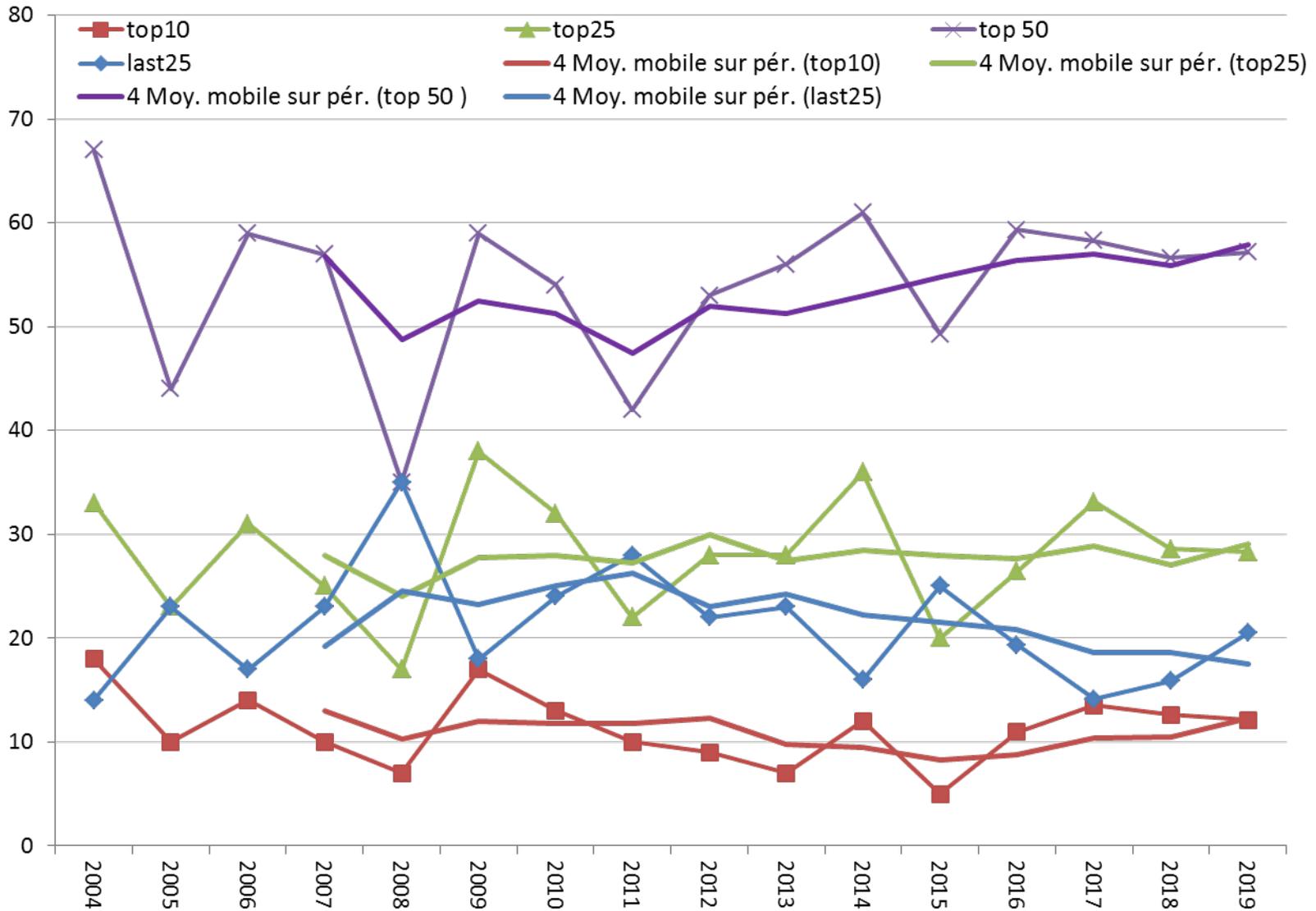
2014

- 162 / 8 304
étudiant
- 22^{ème} au 8035^{ème}
- Rang médian :
2938 (1392-4729)

2013

- 164 / 8 001
étudiants
- 68^{ème} au 7844^{ème}
- Rang médian :
3633 (1901-5831)

Evolution



Conseil de gestion du 24 octobre 2019

Rapporteur: Aurélie CAUET-SITTER

Les enseignants et enseignants-chercheurs invités 2019-2020 Nouvelle procédure

Le recrutement

Le titre d'enseignant ou enseignant-chercheur invité est conféré:

- Par le président de l'université après avis du **CAC restreint** sur proposition du conseil de gestion (restreint);
- Pour une personnalité de nationalité française ou étrangère qui exerce des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Type de mission

- **Enseignement** (16h pour 1 mois ou 4h par semaine) et **Recherche**. **Le nombre d'heure va donc désormais définir la durée d'invitation.**

Les raisons d'une nouvelle procédure

Au départ, l'installation des invités se faisait sur des supports de postes vacants mis à disposition par l'UPEC.

Mais l'optimisation de ces supports par l'UPEC nous a mené vers une impasse et donc une impossibilité de répondre à toutes les demandes d'invitation.

Un souhait de recentrer le rôle des instances sur la **politique internationale** de l'établissement avec les composantes

Des arbitrages sur la base de **projets argumentés**, en fonction aussi de la durée et la période d'invitation.

Un lien est fait entre les besoins en formation et la recherche.

Implication de la **DRI** (pas le cas avant).

Les modifications apportées par cette nouvelle procédure

Ancienne procédure

2 appels à projet:

- avril pour les invitations du 1^{er} semestre
- octobre pour celles du 2nd semestre

Lancement de la campagne d'invitation au sein de l'UFR: Mai pour l'année N+1

1 conseil de gestion: juin pour N+1 (propositions/classement/vote)

Rémunération:

INM 967 soit 4531,62€ nets mensuels (depuis le passage au prélèvement à la source).

Frais de transports financés par l'invité.

Nouvelle procédure

2 appels à projet:

- mai/juin pour les invitations du 1^{er} semestre
- novembre pour celles du 2nd semestre

Lancement de la campagne d'invitation au sein de l'UFR: Décembre/janvier pour l'année N+1

1 conseil de gestion: Mars/Avril pour N+1 (propositions/classement/vote)

Rémunération:

- Rémunération horaire forfaitaire à 80€
- Forfait jour de 120€ (hébergement)
- Remboursement du transport

Exemple d'estimation haute

Invitation pour une durée d'1 mois:

16h d'enseignement à réaliser

80€ X 16h = 1280€ bruts (soit 1029€ nets/**1818€** coût employeur)

120€ X 30 jours = **3600€** nets

Billet d'avion financé jusqu'à **1100€**

Le coût pour la composante revient donc à **6518€**

Les étapes à suivre par l'invité (si acceptation par le CACr avec enveloppe donné par la DSF)

I. Avant le départ

- ❖ **1 mois minimum avant le départ**, l'invité doit retourner à la composante:
 - copie du **visa scientifique** ou convention d'accueil visée par le consulat
 - la **fiche de renseignement** renseignée et accompagnée du CV, de l'attestation de l'employeur)
- ❖ Le **contrat** qui lui parviendra devra être complété par ses soins sans oublier sa signature électronique qui est désormais acceptée. Il devra ensuite le retourner à l'invitant pour transmission au service RH de la faculté. Une nouvelle maquette de contrat est à venir.
- ❖ La réservation des billets se fait soit par l'UFR soit par l'invité qui avance les frais et se fait rembourser par la suite (justificatifs).

II. Pendant la mission

- ❖ **Attestation de présence**: la composante signe l'attestation de service fait.

III. Au retour de la mission

- ❖ La composante fait un retour sur la mission effectuée.

FIN



**FACULTÉ
DE MÉDECINE**

Rénovation Faculté

Déroulé des études - Calendrier

Fin oct. 2019

Etudes de Diagnostic

- *Etat des lieux, analyse fonctionnelle, urbanistique, architecturale et technique du bâtiment*

Nov-Déc 2019

Avant projet sommaire

- *Proposition d'une ou plusieurs solutions - durées prévisionnelles des travaux*

Janv-Mars 2020

Avant projet définitif

- *Détermination des surfaces - définition des principes constructifs, des matériaux et des installations techniques - estimation définitive du coût prévisionnel des travaux*

Mars 2020

Dépôt du permis de construire

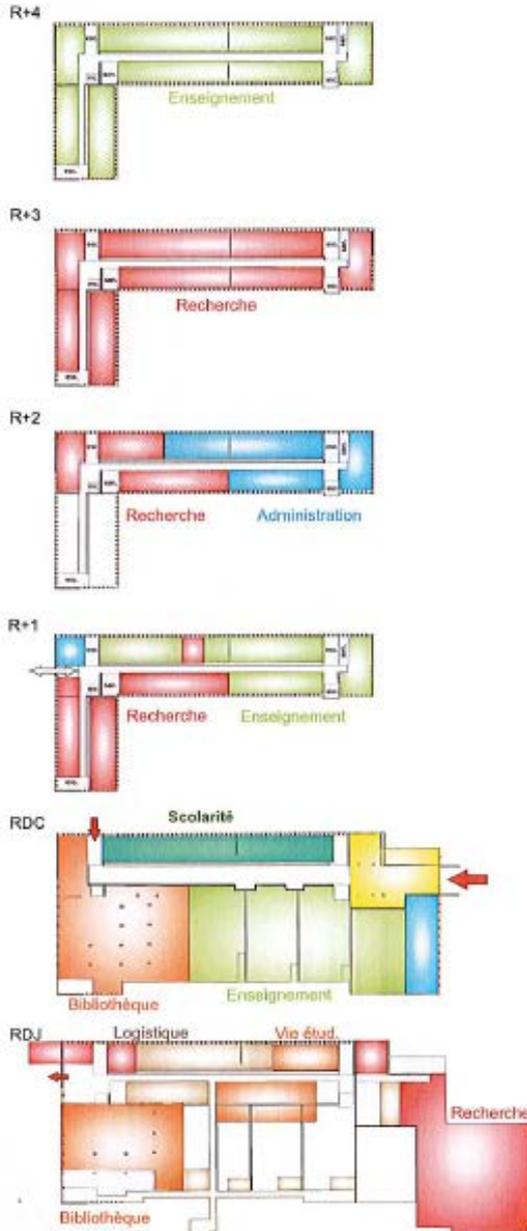
- *Délai réponse : 6 mois*

Déroulé des études - Calendrier



Janv. 2021 : Délocalisation progressive des salles de cours

SITUATION INITIALE



PROGRAMME

